

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 13 septembre 2016

## Tendances conjoncturelles de la Réunion

au 2<sup>e</sup> trimestre 2016

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note de conjoncture<sup>1</sup> trimestrielle. Au deuxième trimestre 2016, le climat des affaires tient le cap, malgré quelques hésitations.

- l'indicateur du climat des affaires (ICA) gagne près d'un point et se situe désormais à 99,5 points, proche de sa moyenne de longue période. Les perspectives s'améliorent sur le trimestre.
- Ce redressement met fin à deux trimestres consécutifs de baisse et atténue les craintes quant à l'amorce d'un ralentissement conjoncturel. Toutefois, le climat des affaires reste hésitant et montre des signes de fragilité.
- La consommation des ménages reste vigoureuse mais les signes de plafonnement se multiplient.
- Les chefs d'entreprise confirment leurs intentions d'investir, aidés par une trésorerie latente, mais témoignent d'un certain attentisme à moyen terme.
- Malgré un manque de visibilité, l'embellie sur le marché du travail se poursuit, favorisée par la déclinaison régionale du plan national « 500 000 formations supplémentaires ».
- Le moral des chefs d'entreprise est en demi-teinte dans la plupart des secteurs. L'activité semble s'être dégradée au cours du second trimestre mais les perspectives d'activité s'annoncent plus favorables et rassurantes.

Pour lire la publication: <u>Tendances conjoncturelles du 2e trimestre 2016</u>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants d'entreprise et des données économiques se rapportant aux différents secteurs d'activité, aux entreprises et aux ménages.

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.